

PROJET DE DELIBERATION

Conseil Municipal du 13 février 2020

Urbanisme n°2020-011: Dénomination du nouveau parvis de l'église de la paroisse St-Matthieu en Genevois, situé à l'angle de la rue Coco et de la rue de l'Helvétie, en l'honneur de M. Pierre BURNIER.

Monsieur le Maire informe :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Que le réaménagement de l'intersection entre la rue Coco et la rue de l'Helvétie, réalisé en 2018-2019 dans le cadre des travaux connexes du tramway, a dégagé un nouvel espace public, essentiellement piétons, devant l'église de la paroisse Saint-Matthieu-en-Genevois.

Sur proposition de l'association d'entraide paroissiale, il est envisagé de dénommer ce parvis en l'honneur de M. Pierre BURNIER.

M. Pierre BURNIER (1923-2017) qui demeurait rue des Ecoles à Ambilly, s'est fortement impliqué dans la vie locale, tant au niveau associatif que municipal.

Sur le plan associatif, M. Burnier fut membre de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, mouvement apostolique d'éducation populaire et membre du comité paroissial pendant de nombreuses années.

Sur le plan municipal, M. Burnier fut élu au conseil municipal d'Ambilly de manière continue entre 1959 et 2001, d'abord comme conseiller de 1959 à 1977, puis comme Maire-adjoint dans le domaine de l'urbanisme et des travaux de 1977 à 2001. A ce titre, il a largement contribué au développement de la commune et à la doter d'équipements publics (école, stade, gymnase, ...) permettant de répondre aux besoins d'une population sur cette période.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De dénommer le parvis récemment aménagé devant l'église de la paroisse Saint-Matthieu-en-Genevois, en l'honneur de M. Pierre BURNIER ;
- De charger Monsieur le Maire de faire connaître cette information aux autorités concernées.

Pièce annexée :

- PJ1 – plan du parvis devant l'église, à l'angle de la rue Coco et de la rue de l'Helvétie